

"Lors du voyage à travers la Suisse et la Savoie, en 1855, M. J. A. Chicoyne a pu constater que la culture du sainfoin y marche de pair avec l'industrie laitière. L'excellente qualité du fromage de ces pays montagneux est en partie attribuée au fait que le sainfoin y domine dans les prés et les herbages."

RECETTES

Préserver la racine des arbres d'un jardin, des atteintes des insectes.

Pour préserver la racine des arbres d'un jardin ou autres des atteintes des insectes, vers on fourmis etc., arrosez la terre avec l'urine des animaux. C'est un poison pour les chenilles, etc., puis un engrais pour la terre.

Moyen de détruire le puceron noir ou l'altise sur les jeunes plants de choux et autres crucifères.

On sait quel ravage produit cet insecte dans tous les terrains où on cultive des choux, des navets, etc., dont les feuilles lui servent de pâture. Dans certaines années, et notamment dans celles où la sécheresse domine, il fait le désespoir des cultivateurs. Mais quelque nuisible qu'il soit aux plantes déjà grandes dont il perce les feuilles, les fleurs et les fruits, il l'est bien davantage encore aux jeunes plants de semis dont il dévore les feuilles s-minales et coupe les tiges encore jeune.

Voici un moyen de destruction qui a très bien réussi, à un jardinier qui en a fait l'essai :

"Il dispose à mi-soleil la plate-bande destinée à ses semis, et la dresse sur un plan suffisamment incliné pour que l'eau des arrosements puisse s'écouler assez rapidement. Sur le bord le plus bas de la planche il trace une petite rigole capable d'arrêter l'eau. Toutes les fois qu'il s'aperçoit que l'altise attaque les jeunes plants, il arrose copieusement. L'eau, en s'écoulant vers les rigoles, y entraîne les insectes ; alors, avec un plantoir, il fait dans cette même rigole des trous de distance en distance ; ils sont aussitôt remplis d'eau et d'altises, et il les rebouche avec le bont du plantoir pour enterrer et asphyxier ces coléoptères."

Ce moyen ne peut être employé que sur les planches de semis, mais c'est déjà beaucoup que de sauver les jeunes plants pendant leur premier âge, et les altises détruites sont toujours autant de moins pour la reproduction.

On pourrait se dispenser de faire des trous au plantoir le long de la rigole, on donnerait à celle-ci une inclinaison suffisante vers l'une de ses extrémités où on formerait un petit puisard recouvert d'une planche.

Procédé pour obtenir l'empreinte des feuilles de plantes.

Trop souvent il arrive que des voyageurs, dans le but d'introduire des plantes nouvelles dans leur pays natal, font l'envoi des grains obtenues en pays étrangers où ils se trouvent ; mais ne sachant pas le dessin, ils ne peuvent donner aucune idée de la forme des fleurs et des feuilles de la plante dont ils envoient des graines.

On peut remplacer, pour les feuilles des plantes, le dessin au trait par un moyen bien simple que nous trouvons indiqué dans le 1er volume des *Annales de flore et pomone*, et dont tout le monde peut faire usage en tout temps.

Il ne s'agit que d'avoir une feuille de papier un peu fort, et de frotter d'huile une de ses faces, ce que l'on fait en y passant à plusieurs reprises le doigt trempé dans cette substance. Lorsque l'huile est imbue, on passe le côté huilé de la feuille de papier au-dessus de la flamme d'une chandelle ou d'une lampe, jusqu'à ce qu'il soit également noirci sur toute sa surface.

On prend ensuite une feuille de la plante dont on désire obtenir l'empreinte, et on la choisit avec tous ses caractères ; on en applique la face inférieure sur le côté noirci de la feuille de papier, et l'on pose par-dessus un morceau de papier soit blanc, soit écrit, mais toujours gommé. On frotte ensuite sur celui-ci avec le doigt, que l'on passe attentivement plusieurs fois sur toutes les parties de la feuille et sur son pétiole, afin que le tout s'imprègne bien de noir. Alors on enlève le papier placé sur la feuille, on pose celui-ci dans la même position sur un papier

blanc, et par-dessus un autre papier propre ; on frotte avec le doigt de la même manière que la première fois, et on obtient en un instant l'empreinte fidèle de la feuille avec toutes ses nervures bien marquées et distinctes du parenchyme ; enfin aussi parfaitement qu'aurait pu le faire un habile dessinateur.

Dans la dernière opération, il faut avoir le plus grand soin que la feuille ne varie pas dans sa position, ce qui gênerait inmanquablement ce travail. Ces deux opérations exigent au plus cinq minutes.

Il est inutile de dire que lorsque les feuilles des plantes ont enlevé le noir de fumée de toute la surface du papier, on doit le noircir de nouveau comme on l'a fait la première fois. Il faut aussi renouveler de temps à autre le papier noirci, parce qu'il finit par se dessécher ou se brûler.

Distributions de Prix
1889.

Librairie J. B. ROLLAND & FILS.

Ayant reçu notre importation de LIVRES DE RECOMMANDATION POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX ET EXAMENS, nous avons l'avantage d'offrir aux maisons d'éducation et à MM. les Commissaires d'école, une collection complète d'ouvrages en tous genres, formats variés, avec reliure ou cartonnage nouveaux et des plus élégants.

Ainsi qu'un grand choix de LIVRES DE PRIERES, CANADIENS richement cartonnés, IMAGES, CHROMOS, CHAPELETS et autres articles convenables pour récompense.

Un catalogue spécial de nos collections de livres et autres articles sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

J. B. ROLLAND & FILS,
6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

Terre à vendre.

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur quarante de profondeur, dont cent arpents en culture, la balance boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil et autres dépendances ; grange, étable, etc., avec fondations en pierre ; le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette propriété est située dans la paroisse de STE FRANCOISE, district de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux familles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à un prix fixe.

Pour informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS, ou à P. FOURNIER, 6cr., N. P., Trois Pistoles.

N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de fermes nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.

CANADA } COUR DE CIRCUIT
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Kamouraska. } pour le District de Kamouraska.

No. 9529.

Le seize mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Présent : L'Hon. M. le Juge Ernest Cimou.

Gonzague Rioux, Marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles
Demandeur,

vs.

Julien Rioux, ci-devant cultivateur, de la dite paroisse de Trois-Pistoles, et actuellement de lieux inconnus.

Défendeur.

et

Théophile Bélanger, cultivateur, de la dite paroisse de Trois-Pistoles,

Tiers Saisie.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

P. LANGLAIS,

Greffier de la dite Cour.

31 mai 1889.